

L'IDÉE FIP n° 2017 - 4

Journal syndical d'humeur, d'humour et d'opinions

EDITO

J'hésitais entre vous parler des petites bassesses de notre Directeur général - et de ses bons petits soldats - et la tentation bien trop grande de commenter les énièmes scandales politiques !

Mais tout ça me paraît désormais bien futile, suite à tous les décès survenus en à peine un mois !
Vivement que ce pu_ d'hiver se termine !!!

Alors désolé mon petit Ludo (Ludovic ROUSTANT) si je n'ai pas eu le courage de venir te rendre un dernier hommage.

Tout comme moi tu avais commencé agent ;
Tout comme moi tu étais devenu Contrôleur ;
Tout comme moi, tu devenais Inspecteur stagiaire un an après ;
Tout comme moi, tu étais papa de deux garçons ;
Tout comme moi, ils avaient pratiquement le même âge (raison pour laquelle on se retrouvait parfois dans les mêmes parcs. Et, tout comme moi, tu disais à voix haute : eh oui, le monde est petit !) ;
Tout comme moi, nous avons 1 an d'écart (et tout comme moi, tu aurais ri en lisant un truc aussi bête) ;

Mais, tout comme moi, nous sommes bien trop nombreux à tenter de faire face à notre tristesse, à avoir la nostalgie de nos âneries passées et que sais-je encore !

Mais, avant même que l'encre de ce papier ou mes larmes n'aient eu le temps de sécher, c'est Richard KONYK qui nous quittait à son tour.

Nos mots ne seront jamais assez justes face à cette tristesse. Mais, même si cela ne comblera pas ce vide, sachez que nos pensées et nos cœurs accompagnent toutes celles et ceux d'entre vous qui ont perdu un proche, un collègue, un ami, tous partis bien trop vite.

SOMMAIRE

- p.1 Edito / Humour / Agenda / Citation du mois
- p.2 Promotions : c'est quoi ce gros mot ? / Questions du mois
- p.3 Formations financées par le CHSCT / Destruction de la DGFIP
- p.4 Barème des cotisations 2017

C la crise... de rire !?



AGENDA d'avril

- 3 au 17 : vacances scolaires
- 6 : Commission régionale
- 20 : Groupe de travail CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail)
- 21 : CTL (Comité Technique Local)
- 25 : Réunion des correspondants



CITATION DU MOIS

« Les larmes du passé fécondent l'avenir ».
Alfred de Musset

Promotions : c'est quoi ce gros mot ?!?

- Vous souhaitez devenir Contrôleur ou Inspecteur : désolé, l'ascenseur social vient d'être mis à l'arrêt : après la faiblesse du taux de promotion par liste d'aptitude ou examen professionnel, nos très onéreuses têtes bien pensantes s'attaquent désormais à la promotion par concours !

Ainsi, à la fin du Comité Technique de réseau dédié à la formation professionnelle du 16 janvier dernier, la Direction Générale a annoncé qu'elle avait décidé :

- * d'organiser simultanément les concours externe et interne ;
- * de limiter à 5 les possibilités de se présenter à chaque concours.

Jusqu'où ira le mépris du Directeur général ?!?

TOUS ENSEMBLE CONTRE CE PROJET !!!

- Nous avons déjà fait part de nos inquiétudes sur le déroulé de carrière des Inspecteurs Divisionnaires (Cf. notamment Comité Technique Local du 16/01/2017, page 3).

Avec les fusions de service, ils ne pourront bientôt plus devenir Responsables de centres... tout comme les CSC2 (Chefs de Services Comptables), qui voient leurs anciens postes désormais pourvus par des AFIPA, à l'image des SIP de Créteil et de Vincennes à compter du 1^{er} juillet 2017, et de celui de Villejuif au 1^{er} septembre ! (Et avec l'info qui suit...).

- La création de l'Agence Française Anticorruption a été annoncée sur Ulysse le 7 mars 2017, avec 70 offres d'emplois à pourvoir. « Et ? » nous direz-vous ? Et bien, pour la première fois, il est explicitement indiqué « *Les fiches de postes A+ sont ouvertes aux seuls corps ENA ou équivalent* ». Et voilà une énième possibilité d'évolution de carrière fermée à la promotion interne !

- Les discussions en cours pour le "fameux" PPCR (Parcours Professionnel, Carrière, Rémunération) donnent d'autres exemples de maltraitance des Inspecteurs (A) et de certains A+. (Refus de créer des échelons supplémentaires ; situation des Inspecteurs Divisionnaires... qui se voient « gratifiés » d'un échelon spécial... contingenté à 15 % de l'effectif des IDIV HC (env 330 possibilités)... et sur sélection... tout ça pour gagner... 8 points d'indice nets !)

Le détail sur : <https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/carriere/449-flash-info-ppcr-a-a.html>

- **Mais rassurez-vous - une fois de plus ?? - charité bien ordonnée continue par soi-même : car pour les AFIPA, il y aura par contre création... d'un 7ème échelon (puis un 8è en 2020) à l'indice hors échelle et contingenté à... 20 % de l'effectif !**

Questions du mois

- Grossesse et droit du conjoint : tout agent de la DGFIP conjoint, partenaire d'un pacte civil de solidarité ou concubin d'une femme enceinte, peut désormais bénéficier, à sa demande et sur justification, d'une demi-journée d'autorisation d'absence pour se rendre à trois des examens médicaux obligatoires (soit trois demi-journées d'autorisation d'absence au maximum. Article 11 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014).

- Suite à réussite à un concours, faut-il attendre d'être titularisé afin de recupérer son ancienneté antérieure dans le public ou le privé ?

La déclaration de services publics et privés va être exploitée par la direction générale et conduire à un reclassement (art. 3 à 7 bis du décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié).

Ce reclassement est juridiquement et financièrement effectif à la date d'intégration comme fonctionnaire dans l'un des corps (A, B, C) de la DGFIP (c'est à dire, dès le premier jour du stage).

Toutefois, les opérations de classement sont exclusivement effectuées par les services centraux.

Elles peuvent donc être effectuées dans les 2 mois qui suivent le début du stage, tout comme elles peuvent connaître un retard pouvant aller jusqu'à un an ! Dans tous les cas, ce reclassement aura un effet rétroactif au premier jour du stage et avec un rattrapage pécuniaire.

Ce reclassement ne pourra pas être inférieur à celui de l'indice détenu auparavant.

Formations 2017 financées par le CHSCT

- Sensibilisation aux premiers secours : (à la DDFiP de Créteil, $\frac{1}{2}$ journée)

Jeudi 28 septembre (matin ou après-midi).

- Formation initiale de Sauveteur secouriste du travail : (à la DDFiP de Créteil, 2 jours : lundi et mardi)
24 et 25 avril, 19 et 20 juin, 25 et 26 septembre, 9 et 10 octobre, 13 et 14 novembre, 27 et 28 nov.

- « Recyclage » Sauveteur secouriste du travail : (à la DDFiP de Créteil, 1 jour)

Jeudi 27 avril, jeudi 19 octobre et jeudi 16 novembre.

- Guides et serres-files : (à la DDFiP de Créteil, $\frac{1}{2}$ journée)

Mardi 18 avril après-midi et mardi 19 septembre après-midi.

- Manipulation des extincteurs : (à la DDFiP de Créteil, $\frac{1}{2}$ journée)

Mardi 3 octobre (matin ou après-midi) et jeudi 23 novembre (matin).

- Formation gestes et postures : (à la DDFiP de Créteil, $\frac{1}{2}$ journée)

Mardi 18 avril matin, mardi 19 septembre matin et mardi 21 novembre matin.

- Formation gestes et postures « travail sur écran » : (à la DDFiP de Créteil, $\frac{1}{2}$ journée)

Lundi 2 octobre matin.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de rodolphe.poirrier@finances.gouv.fr



À LA PERTE DE NOUVEAU
D'UN SERVICE DE
PROXIMITÉ

PETITION

Après les services informatiques, ce sont désormais les ressources humaines (RH) départementales qui vont être démantelées. (Cf. 4 pages ci-joint pour plus de détails).

STOP à ce massacre imminent !

STOP aux fusions anarchiques, présentes et à venir, des SIP, SIE, Trésoreries, Fiscalité immobilière, enregistrement, etc. car bientôt il ne restera d'eux qu'un ou deux pôles régionaux.

STOP aux transferts des Brigades de vérification vers l'inter-région !

STOP à la création des pôles régionaux (pôle contentieux...).

STOP à ces fusions qui conduiront, de fait, à la suppression pure et simple de tous les services de Direction (DCF, DAI, Div Part, Div Pro, SPL) !

Dire c'est dire **STOP** à la suppression d'un service de proximité que sont les RH, à la disparition *in fine* de notre Département !

NOM/PRENOM	SERVICE	SIGNATURE

Pétition à renvoyer par la poste à Solidarités Finances Publiques - Créteil, Mardi.

Le 6 mars, nous vous adressons une [pétition contre la disparation des Ressources humaines](#), nouvelle pierre du massacre de notre administration (cf. notre [4 pages](#)).

Dès le lendemain, l'administration centrale donnait un nouvel exemple :

- de la destruction de notre maillage territorial, en centralisant le recouvrement sur un seul département⁽¹⁾ (les SIP⁽²⁾ ne gardant que le recouvrement contentieux),
- mais aussi de nos missions (en confiant aux organismes sociaux le recouvrement de l'IR⁽³⁾ pour les entreprises ayant opté pour un reversement trimestriel du PAS⁽⁴⁾ !).

Les services territoriaux dépouillés de leur mission seront alors [condamnés à l'extinction](#) !

(1) La DG a décidé de confier à la DDFiP de Haute-Vienne - sans aucune concertation - la centralisation au niveau national de tous les prélèvements liés au PAS et exécutés sur les comptes bancaires des contribuables ! À savoir :

- les impôts dus au titre des revenus des indépendants, des revenus fonciers, des pensions alimentaires, des rentes viagères à titre onéreux, certains revenus de source étrangère et le complément versé par le contribuable en cas d'option à l'acompte de confidentialité ;
- le suivi et la comptabilisation des prélèvements mensuels ou trimestriels effectués sur les comptes bancaires des usagers, ainsi que la comptabilisation des paiements en ligne effectués par l'usager en régularisation d'éventuels impayés ;
- le suivi des relances amiables et l'encaissement des paiements effectués par les usagers suite à l'envoi des lettres de relance.

(2) SIP : Service des Impôts des Particuliers ; (3) IR : Impôt sur les Revenus ;

(4) PAS : Prélèvement à la source

